

24 MAI 2018



Délibération n° 2

Séance du 14 mai 2018 à 19 heures
Commune de CALAMANE – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, le quatorze mai deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de CALAMANE – Salle des fêtes*

Etaient présents :

53 titulaires dont 3 possédant une procuration
7 suppléants

- TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine
(Arrivée à 19h45), M. BOUILLAGUET Vincent (Arrivé à 19h45), Mme
FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme,
M. LAVAU Pascal,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
TRESPoux-RASSIELS

- SUPPLEANTS : 7

CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES

M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme LAVERGNE Lydie,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse
dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LHERM
ST MEDARDMme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY Sabine
(procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD
Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,

CATUS

M. VAZ Victor,

CRAYSSAC

M. FOURNIER Christian,

ESPERE

Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. PETIT),

LABASTIDE DU VERT

M. CANCEIL Philippe,

LABASTIDE MARNHAC

Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

M. LIAUZUN Christian,

ST GERY-VERS

M. BORIES Olivier,

ST MEDARD

M. FERNANDEZ Pierre,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. GILBERT Joël,

TOUR DE FAURE

M. PECHBERTY Jean-Jacques,

TRESPoux-RASSIELS

M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents :

15 suppléants

BOISSIERES

Mme GARRIGOU Isabelle,

BOUZIES

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LABASTIDE DU VERT

Mme SOLIVERES Hélène,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MECHMONT

M. PONS Stéphane,

MONTGESTY

M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 1^{er} trimestre 2018(Budget annexe Collecte et traitement des déchets)

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS****Séance du 14 mai 2018**
Rapporteur : Daniel JARRYRédacteur : Nadège DUBOR
Service : Finances**Objet : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 1^{ER} TRIMESTRE 2018**
(Budget annexe Collecte et traitement des déchets)

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communautaire doit examiner le compte de gestion du budget annexe collecte et traitements des déchets pour le 1^{er} trimestre 2018 établi par le trésorier de Cahors, en qualité de comptable. Ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente comme ce dernier, un excédent global de 2 301 945.31 € hors restes à réaliser.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan du 1^{er} trimestre 2018, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018 ;
- Statuant sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De déclarer que le compte de gestion, dressé pour le 1^{er} trimestre 2018 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur les montants des résultats qui sont identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marie VAYSSE-FAURE